

3^e année licence droit
Cours de L à Z

DROIT DES SOCIETES



Durée de l'épreuve : 1 heure.

Répondez à toutes les questions.

1° Monsieur Lelouche est créancier chirographaire de la société Lartigue SA pour 156 000€. La société Lartigue SA est sur le point de fusionner avec la société Laplanche SAS, société absorbante. IL craint pour sa créance en raison de cette absorption. Vous lui expliquez le devenir de sa créance, éventuellement ses recours.

2° Madame et Monsieur Kuhn sont mariés sous le régime de la communauté réduite aux acquêts (régime légal). Monsieur Kuhn est devenu associé de la SARL « Oh les beaux bijoux ! ». Il a utilisé l'argent placé sur un compte commun au couple pour réaliser l'apport en espèces lors de la création de la société. Qui est associé ? Madame ou Monsieur ou les deux ? Justifiez.

3° Madame Untereiner veut ouvrir un commerce de vêtements. Elle a repéré un fonds de commerce particulièrement attractif et s'apprête à signer le contrat de cession du fonds. Mais elle souhaite que ce soit la société Bluebird EURL en formation, dont elle sera l'unique associée, qui devienne propriétaire. Comment faire ?

4° Monsieur Laflute est gérant et actionnaire de la SA Discount Disc au capital de 50 000 €. La société connaît des difficultés financières considérables, les capitaux propres sont maintenant évalués à 20 000€. Son avocat lui annonce une dissolution probable de la société. Il ne comprend pas pourquoi. Vous lui expliquez.

Aucun document autorisé